



Le Directeur,
Chef du Corps Départemental

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
42 chaussée Brunehaut
59161 NAVES

G5/PRS/LJ/CP/19 n°11634
Affaire suivie par : Jérôme DUWEZ
☎ : 03-27-08-61-16
Courriel : prevision.g5@sdis59.fr

Lille, le 19 JUL. 2019

OBJET : ARRET PROJET (NAVES)

Suite à la communication de l'arrêt projet de votre commune, j'ai l'honneur de vous communiquer les observations suivantes :

- dans les différents règlements de zone, le principe d'accessibilité des secours publics indiqué dans l'article R111-5 est bien repris,
- une liste des Points d'Eau Incendie (PEI) en adéquation des PEI connus par le SDIS doit être intégrée dans les annexes,
- d'une manière générale et à défaut d'un schéma Communal de DECI, le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par l'arrêté préfectoral du 27 avril 2017 doit être respecté. Il paraît utile que ce point soit évoqué dans une annexe du PLU.

Pour le Directeur Départemental et par délégation
Le Chef du Groupement Prévision,


Le Lieutenant-colonel Benoit MARTIN *CM*

Copie :

- DDTM du Nord SEPAT/ UAT/GVD 62 Boulevard de Belfort CS 9007 59042 LILLE Cedex